



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Compte-rendu de la réunion du mercredi 29 janvier 2025 à 18 h en mairie (salle des mariages)

Présent : Mme Janick LECHAT, Adjointe à la vie scolaire

Personnel mairie : Mme Virginie VIELLEPEAU, Adjointe Pôle jeunesse

Jeunes conseillers municipaux présents : Emma GILLOT, Eitan GODMENT, Victorine IKSAL, Raphaël LECOURT, Jules LETESSIER, Baptiste MOUSSU

Excusé ou absent : Mme Charlène BERTEAU, animatrice Pôle jeunesse

Le secrétariat de séance est confié à Mme Virginie VIELLEPEAU.

☞ Ordre du jour :

- **Signature de la charte**
- **Présentation des activités déjà en place sur la commune**
- **Recensement de l'ensemble de vos projets**
- **Questions diverses**

Mme Janick LECHAT, Adjointe à la vie scolaire en charge du « CMJ », ouvre la séance à 18h en offrant un tee-shirt « CMJ » aux jeunes conseillers.

Elle leur présente ensuite la charte du jeune conseiller qui précise leurs droits et leurs devoirs. Les jeunes élus la signent chacun leur tour.

Mme Janick LECHAT laisse ensuite la parole à Mme Virginie VIELLEPEAU et quitte la salle des mariages afin de laisser les jeunes conseillers s'exprimer plus librement.

Dans un premier temps, Mme Virginie VIELLEPEAU présente les évènements déjà en place sur la commune et interroge les jeunes conseillers sur leurs envies d'intégrer certains évènements.

Les jeunes ont échangé et se sont mis d'accord sur les évènements auxquels ils souhaitent participer :

- Vide grenier et Marché de Noël → tenir un stand afin de récolter des fonds pour mener à bien leurs projets et promouvoir le CMJ
- Journée citoyenne → proposer une animation sur « Les freulons asiatiques » (exposition, fabrication de pièges)

Dans un second temps, Mme Virginie VIELLEPEAU recense l'ensemble des idées de projets que les jeunes conseillers souhaitent mettre en place, sous forme de brainstorming.

Après de longs échanges, les jeunes conseillers ont retenu 5 projets qu'ils souhaiteraient mettre en place et les ont classés par ordre de préférence :

1. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE PÊCHE ACCESSIBLE ET OUVERT A TOUS

Les jeunes souhaiteraient avoir un espace de pêche accessible et ouvert à tous sur la commune. Ils proposent de transformer le bassin d'orage situé entre Intermarché et le restaurant scolaire en mare si cela est possible. Dans le cas contraire, la commune pourrait leur proposer un autre lieu à aménager.

La finalité de ce projet serait d'organiser annuellement une journée « Pêche » (initiation, concours de pêche...) pour valoriser ce nouvel espace.

2. ORGANISER UN CARNAVAL

Les jeunes conseillers constatent une rivalité entre les écoles publiques et privées qui perdure depuis des années. Afin de créer du lien, ils souhaitent organiser un grand carnaval (défilé, chars, jeux...) pour bousculer les préjugés.

Ce carnaval serait également l'occasion de travailler avec la maison de retraite et le foyer logement pour développer les actions intergénérationnelles.

3. CRÉER UNE LUDOTHÈQUE COMMUNALE

Afin d'enrichir l'accès à la culture, les jeunes élus proposent la création d'une ludothèque communale dans l'enceinte des Angenoises « Plus de jeux, moins d'écrans »

4. DÉVELOPPER LE SKATE PARK

Les jeunes constatent que le skate park est très fréquenté mais vieillissant. C'est pourquoi ils souhaitent le développer en ajoutant de nouveaux modules et en repensant l'espace actuel.

5. PRÉVENTION « FREULONS ASIATIQUES »

Ce projet ne nécessite pas de moyen financier et peut-être mis en place lors de la sortie du prochain « Bonchampois ». Les jeunes souhaiteraient faire un article de prévention sur les freulons asiatiques. Ils pourraient très prochainement travailler avec Mme Manuela

PIGNEAU, du service communication, afin de réaliser cette première action pour le printemps.

Questions diverses

Les jeunes conseillers souhaitent conserver les réunions le mercredi mais ils souhaitent que celles-ci soient décalées à 18h30 afin de mieux s'adapter à leurs emplois du temps respectifs.

Ils souhaitent également que Mme Virginie VIELLEPEAU leur envoie les dates des réunions CMJ via WhatsApp étant donné que certains d'entre eux ont égaré le document qui leur a été remis précédemment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

* * *